

Image not found or type unknown



MANQUEMENT DE LA SECURITE SOCIALE ET SANCTION

Par **pati974**, le **23/11/2014** à **17:12**

Bonjour,

Quelqu'un saurait-il s'il existe d'autres décisions de la cour de cassation (excepté celle de la 2ème chambre civile du 25 mai 2004) qui reconnaîtrait la possibilité pour les juges du fond d'accorder à un assuré la révision de ses droits et pas seulement l'obtention de dommages intérêts en cas de manquement de la sécurité sociale à son devoir d'information?

Merci d'avance.

Cordialement